



LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE CHARLESBOURG

Maison Éphraïm-Bédard, 7655, Chemin Samuel, Arrondissement de Charlesbourg, Québec, G1H 7H4 **Tél : 418.624.7745**
Sites Web : www.societe-histoire-charlesbourg.org www.societeshistoirequebec.qc.ca Courriel : SHDC@live.ca

COMMUNIQUÉ

COMM SHC 18-10

EMBARGO JUSQU'AU 9 MAI 2018

« *Les récipiendaires 2018 des prix du patrimoine de la Société d'histoire de Charlesbourg* »

Québec (Arrondissement de Charlesbourg), le 4 mai 2018. C'est à l'occasion de la présentation de sa douzième édition de la Soirée des prix du patrimoine, offerte par la Société d'histoire de Charlesbourg, le mercredi 9 mai 2018, que les noms des récipiendaires des prix du patrimoine ont été divulgués.

Les prix du patrimoine visent à reconnaître l'implication, le dévouement et les efforts accomplis dans la conservation et la mise en valeur du patrimoine local, dans 4 catégories :

- **Prix «Conservation et réhabilitation d'un bâtiment ancien»** : Ce prix vise à reconnaître les efforts mis dans la sauvegarde, la conservation et la réhabilitation d'un bâtiment ancien.
Récipiendaires :
 - **Keven et Pierre-Luc Beaulieu**, co-proprétaires du magasin Madolaine (annexe), 7710, 1^{ère} Avenue.
- **Prix «Conservation et restauration du patrimoine bâti»** : Ce prix vise à reconnaître les efforts mis dans la sauvegarde, la conservation, la restauration et la mise en valeur d'un bâtiment patrimonial.
Récipiendaires :
 - **Nathalie Caulet et Steve Déry**, pour la restauration de la maison Villeneuve, 8180, trait-Carré Est
- **Prix «Diffusion du patrimoine»** : Ce prix vise à reconnaître les initiatives de diffusion qui permettent de mieux connaître l'histoire ou le patrimoine de notre arrondissement.
Récipiendaire :
 - **Paul Nolet**, architecte, pour tous ses efforts de conservation et de mise en valeur du patrimoine bâti
- **Prix «May Villeneuve»** (porteur de traditions) : Ce prix vise à souligner l'apport significatif d'un individu à la perpétuation d'un patrimoine donné ou d'un savoir-faire traditionnel.
Récipiendaire :
 - **Philippe Lefebvre**, artisan-forgeron d'art

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DE CHACUN DES RÉCIPENDAIRES

Une présentation détaillée de chacun des récipiendaires suit dans les pages suivantes.

Prix «Conservation et réhabilitation d'un bâtiment ancien» : Ce prix vise à reconnaître les efforts mis dans la sauvegarde, la conservation et la réhabilitation d'un bâtiment ancien.

Récipiendaires : **Keven et Pierre-Luc Beaulieu**, co-proprétaires du magasin Madolaine (annexe), 7710, 1^{ère} Avenue.



Ce bâtiment est une annexe située à l'arrière du magasin principal. Âgée de près d'une centaine d'années, elle cachait un entrepôt de bois, non isolé qui présentait plusieurs déficiences. Les propriétaires, les frères Kevin et Pierre-Luc Beaulieu, de la famille Hudon dit Beaulieu, en affaires depuis cinq ans, avaient acheté le commerce de leurs parents, Denis Beaulieu et Johanne Gingras ; ce sont ces derniers qui avaient ouvert le commerce axé dans la fourniture de matériel d'artistes. Le magasin a conservé sa vocation première.



À l'automne 2017, les rénovations sont entreprises. Des plans sont proposés par Tergos Architecture de Québec et la réalisation a été confiée à Mathieu de Champlain, entrepreneur. Le recouvrement extérieur a été enlevé en conservant ce qui méritait de l'être. Ainsi, l'ossature a servi à la reconstruction. Un nouveau plancher en béton poli a remplacé l'ancien. Les plafonds originaux en lattes d'autrefois ont été conservés ainsi que les poutres apparentes. Le gypse recouvre l'intérieur des murs et ceux de l'extérieur sont en bois pré-peint, découpés par de grandes fenêtres orientées plein sud, offrant ainsi toute la luminosité nécessaire aux élèves, lors des cours. Quelques aménagements ont été faits à l'intérieur pour rendre l'espace plus fonctionnel.



Avec ce projet de réhabilitation, les propriétaires ont cherché à marier l'ancien et le moderne pour en faire deux univers bien différents. Cet immense atelier est fréquenté actuellement par plus de deux cents vingt-cinq élèves réguliers qui y suivent les cours dans divers médiums : peinture à l'huile, à l'acrylique, décorative, sur bois, de porcelaine, de vitrail, de dessins, de tricot.



Prix «Conservation et restauration du patrimoine bâti» : Ce prix vise à reconnaître les efforts mis dans la sauvegarde, la conservation, la restauration et la mise en valeur d'un bâtiment patrimonial.

Récipiendaires : **Nathalie Caulet et Steve Déry**, pour la restauration de la maison Villeneuve, 8180, Trait-Carré Est

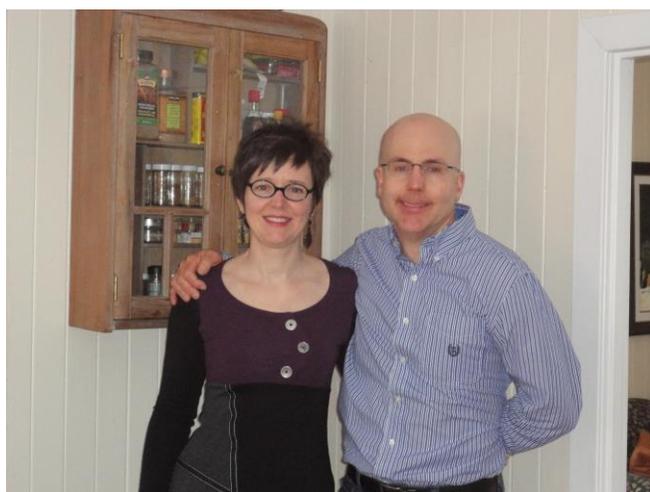


En 2013, il y a déjà cinq ans, le couple Caulet-Déry a acquis cette maison très ancienne du Trait-Carré, appelée souvent maison Villeneuve, pour porter ensuite le nom de maison Pichette. On ne peut préciser l'année, mais sa construction remonte à 1710 ou 1712. Au moment de l'achat, la maison avait besoin de beaucoup d'amour.

Après évaluation des travaux, les nouveaux propriétaires ont entrepris un chantier dont ils ne connaissent pas encore la fin. Tout était à refaire, du solage jusqu'au toit, intérieur comme extérieur. Ils ont entrepris le curetage des pierres des fondations des deux côtés. Ils ont dû terminer l'excavation d'environ le tiers du sous-sol à la pelle, transportant la terre et la roche à pleines chaudières. Ils ont même été obligés de remplacer les conduites d'aqueduc et d'eaux usées.



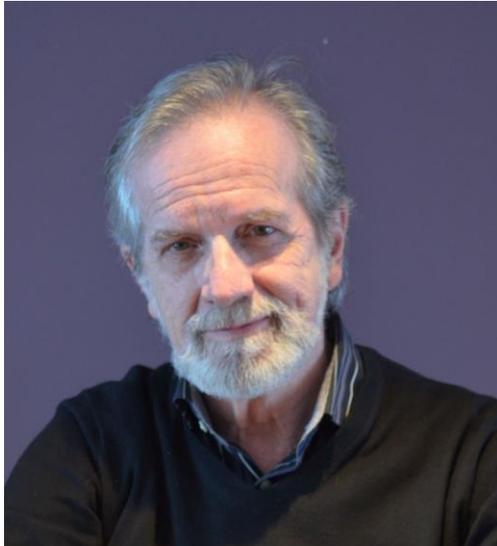
À l'étage, les lattes du plafond ont été conservées. Les murs de gypse ont été restaurés et repeints. Ils ont retrouvé les planchers originaux en bois de pin qui avaient été recouverts de carton ou de tapis. Dans la salle de bains, on retrouve maintenant des murs recouverts de céramique où trône la baignoire de fonte originale, nettoyée. Toutes les portes intérieures ont dû être décapées. L'électricité a été refaite au complet. Les calorifères de fonte ont été restaurés et adaptés pour une alimentation électrique. Le manteau de cheminée a été décapé ainsi que les portes.



À l'extérieur, le mur de façade a été décapé, le seul à présenter un travail fini. Il a fallu cependant refaire le déclin de cèdre pour les trois autres murs afin de les mettre à l'identique. Le toit de la galerie a été prolongé jusqu'au-dessus de la porte du côté. Les ouvertures des fenêtres et des portes ont été retirées de leur encadrement pour les restaurer et refaire les tablettes. Le toit à la mansarde a dû être isolé et recouvert de tôle à la canadienne dans le brisis et de tôle à baguette sur le terrasson.

Prix «Diffusion du patrimoine» : Ce prix vise à reconnaître les initiatives de diffusion qui permettent de mieux connaître l'histoire ou le patrimoine de notre arrondissement.

Réципиendaire : **Paul Nolet**, architecte, pour tous ses efforts de conservation et de mise en valeur du patrimoine bâti



Paul Nolet habite Charlesbourg depuis 1973. C'est là qu'il a ouvert son bureau en 1996. Il a opté pour la restauration de bâtiments anciens comme spécialité. C'est certainement par principes et par conviction qu'il a choisi ce domaine. Il aime bien la rigueur dans le bâtiment, rejetant le n'importe quoi. Il n'aime pas le mélange des genres.

Au tout début, il a participé à la restauration, si ce n'est la reconstruction de la Place Royale. La restauration de la maison Girardin de Beauport fut également un chantier sur lequel il a pu orienter les travaux. Le chantier du moulin des Jésuites est également un endroit où il est fier d'y avoir laissé sa marque. Il raconte avec fierté que ceux qui avaient ajouté un étage au moulin avaient utilisé les poutres de l'ancienne toiture à deux versants sans les couper. Ainsi, au moment de remettre le moulin dans son état original, les ouvriers de 1990 ont pu tracer

de nouvelles poutres taillées à angles bien mesurés sans perte de temps.

En plus de sa pratique comme architecte, il s'est impliqué depuis plusieurs années au sein de la Société d'histoire de Charlesbourg comme conseiller-expert. Ce travail bénévole lui a permis de communiquer son savoir et ses connaissances sur plusieurs aspects de l'architecture ancienne et des méthodes traditionnelles de construction : que ce soit les toits en tôle, les différents modèles de fenêtres, la bonne façon de poser le bardeau de cèdre, ce qui est d'origine et ce qui ne l'est pas, la qualité d'une restauration en particulier ou tout autre sujet pertinent.

Prix «May Villeneuve» (porteur de traditions) : Ce prix vise à souligner l'apport significatif d'un individu à la perpétuation d'un patrimoine donné ou d'un savoir-faire traditionnel.

Réципиendaire : **Philippe Lefebvre**, artisan-forgeron d'art



Issu d'une célèbre famille du Trait-Carré, Philippe Lefebvre a laissé sa marque dans quelques domaines reliés particulièrement aux arts. C'est un réel artisan, autodidacte, habile de ses mains, doté d'une voix de baryton remarquable.

Monsieur Philippe, avant-dernier de la famille, avait presque appris le métier en observant leur voisin du Trait-Carré, monsieur Napoléon Labrecque, forgeron-charron, forger les chevaux, fabriquer des voitures, en maniant le marteau sur l'enclume. Il a cependant appris son métier à *la Forgerie des Laurentides*, installée dans l'ancien moulin des Jésuites que son père avait acheté et qui procura du

travail à ses nombreux garçons. C'était un métier rude, exigeant où il fallait supporter une assez forte chaleur, dans un bruit incessant et une poussière omniprésente. Il fallait aussi être fort pour manipuler des structures imposantes.

Avec le temps, monsieur Lefebvre a raffiné son travail. Il s'est tourné vers la forge plus artistique. Il s'est spécialisé dans le maniement du poinçon pour créer de véritables œuvres d'art. Il est devenu le spécialiste de la soudure d'art, quasi inapparente, une soudure sans bavure. Quand la construction de maisons de style canadien est revenue à la mode, il a aussi créé de multiples modèles de gonds, de serrures et de targettes pour la fermeture des fenêtres ou de portes. Il est encore actif et reconnu pour ses créations comme celles des crèches en fer forgé qui ornent nombre de façades dans le Trait-Carré et qu'on peut admirer pendant les activités de Noël au Trait-Carré.

– 30 –

Source : Marc-André Bluteau, Président et responsable des communications
Tél. : 418- 628-9336
Cellulaire : 581-988-9336